

Chapitre IV : DEFENSE INCENDIE

	Page
<u>1- MESURE DES HYDRANTS</u>	67
<u>2- SYNTHESE</u>	70

1- MESURE DES HYDRANTS

La connaissance des possibilités en débit et en pression des poteaux est indispensable aux services de lutte contre l'incendie.

Les mesures de débit et pression des poteaux d'incendie sont réalisées à l'aide d'un appareil combinant compteur et manomètre.

Les tableaux de relevés indiquent :

- le numéro du poteau
- le lieu d'implantation
- la marque
- le diamètre des sorties
- la pression avec un débit minimum de 60 m³/h
- la pression statique
- les diamètres des canalisations sur lesquelles sont raccordés les poteaux
- les observations éventuelles

Les mesures de débit et de pression ont été effectuées lors du diagnostic du réseau en 2002 et régulièrement par le SDIS. Elles rendent compte de l'état de la défense incendie ces jours là. Ainsi les données présentées ci-dessous sont sujettes à des évolutions dans le temps. **Il est important de noter que ce qui est désigné comme conforme l'est uniquement au moment de la mesure sans aucune garantie de durée.**

Selon la réglementation en vigueur, le débit minimum à fournir en cas d'incendie est de 60 m³/h pendant 2 heures sous une pression de 1 bar, soit un volume de 120 m³.

Le tableau ci-dessous regroupe les dernières mesures sur l'ensemble des poteaux d'incendie réalisées par le SDIS, le 07 octobre 2008.

Réseau de La Combe de Lancey - Poteaux d'incendie

N° du PI	Localisation	Diamètres des sorties (en mm)	Diamètre des canalisations (en mm)	Pression statique (en bar)	Pression dynamique à 60 m ³ /h (en bar)	Débit maximal (m ³ /h)	Observations
1	D 165 Le Boussant	1 X 100 2 X 65	100 F	6,60	1,40	75	Normalisé Conforme
2	D 165 Le Mas Jullien	1 X 100 2 X 65	100 F	3,80	3,40	104	Normalisé Conforme
3	D 165 Le Mas Jullien	1 X 100 2 X 65	100 AC	2,00	-	20	Normalisé Non conforme
4	Le Mas Jullien Chemin de Terre/20 m D 280	1 X 100 2 X 65	100 AC	7,20	5,00	95	Normalisé Conforme
5	Le Mas Lary Au-dessus Scierie	1 X 100 2 X 65	100 AC	5,80	3,20	87	Normalisé Conforme
6	Le Mas Lary Bord de rte	1 X 100 2 X 65	80 AC	4,50	-	60	Normalisé Non conforme
7	Le Mas Lary Bord de rte	1 X 65	100 AC	6,00	-	52	Non normalisé Non conforme Prise accessoire

8	Le Mas Vannier Dans le chemin de terre à 5m	1 X 65	60 AC	8,10	-	32	Non normalisé Non conforme Prise accessoire
9	Le Mas Vannier Bord de rte direct Les Marches	1 X 65	60 AC	8,20	-	31	Non normalisé Non conforme
10	D 165/D 280 Le Mas Jullien	1 X 100 2 X 65	100 AC	4,00	2,00	95	Normalisé Conforme
11	D 280 Le Mas Jullien	1 X 100 2 X 65	100 F	4,00	-	52	Normalisé Non conforme Prise accessoire
12	D 165 Les Echarras	1 X 100 2 X 65	80 F	6,40	-	60	Normalisé Non conforme
13	Le Villard Bord de rte	1 X 65	80 AC	0	-	-	Non normalisé Non conforme
14	Le Villard Bord de rte dans haie	1 X 65	80 AC	3,00	-	55	Non normalisé Non conforme Prise accessoire
15	D 165 Le Petit Château M. Bonnet	1 X 65	inconnu	3,40	-	27	Non normalisé Non conforme Prise accessoire Fuite sur bride
16	D 165 La Chapelle	1 X 100 2 X 65	100 AC	-	-	98	Normalisé Conforme
17	La Chapelle Place du Village	1 X 100 2 X 65	100 AC	6,40	4,20	93	Normalisé Conforme Prise accessoire A rehausser
18	D 165 La Chapelle Eglise	1 X 100 2 X 65	100 AC	8,00	6,00	95	Normalisé Conforme
19	La Rue Impasse / Place	1 X 65	80 AC	6,00	-	51	Non normalisé Non conforme Retournement
20	D 165 La Rue Benues à verre	1 X 100 2 X 65	40 AC	6,00	-	20	Normalisé Non conforme
21	Le Mas de Mont-Acol Bord de rte	1 X 100 2 X 65	80 AC	12,00	4,00	78	Normalisé Conforme
22	Carrillères Bord de rte	1 X 65	60 F	12,20	-	29	Non normalisé Non conforme Prise accessoire
23	Le Mas de Mont-Acol Bord de rte	1 X 65	60 AC	4,00	-	33	Non normalisé Non conforme Prise accessoire
24	Le Mas de Mont-Acol Château	1 X 65	60 AC	5,60	-	44	Non normalisé Non conforme Prise accessoire
25	Les Rivats Cours de M. Bernard	1 X 65	60 AC	10,40	-	21	Non normalisé Non conforme Prise accessoire
26	Le Mont	1 X 100 2 X 65	40 AC	8,40	-	47	Normalisé Non conforme Rte étroite
27	D 280 Le Petit Mont	1 X 65	60 AC	10,30	-	33	Non normalisé Non conforme Prise accessoire
28	D 280 Le Petit Mont	1 X 65	60 AC	10,20	-	22	Non normalisé Non conforme Prise accessoire Fuite bride

29	Les Chappes Au-dessus maisons	1 X 100 2 X 65	60 AC	3,40	-	37	Normalisé Non conforme Accès difficile
30	Les Chappes Bord de rte	1 X 65	60 AC	3,40	-	33	Non normalisé Non conforme Prise accessoire
31	D 165 Le Boussant	1 X 100 2 X 65	100 F	5,00	2,80	89	Normalisé Conforme
32	D 280 Le Mas Jullien Entrée maison Boulle	1 X 100 2 X 65	100 AC	4,60	-	82	Normalisé Non conforme
33	Rte du Petit Château Mas Vannier	1 X 65	63 PVC	7,40	-	21	Non normalisé Non conforme Prise accessoire Bouche incendie
34	La Marche Dans haie cyprès	1 X 65	inconnu	2,40	-	18	Non normalisé Non conforme Accès difficile
35	Le Petit Château Réservoir	1 X 65	Chambre de vanne 100	1,70	-	56	Non normalisé Non conforme Prise accessoire ½ raccord dans chambre
36	Le Chêne Réservoir	1 X 65	Chambre de vanne 100	7,00	2,00	72	Non normalisé Conforme Prise accessoire ½ raccord dans chambre

NB : les numéros des poteaux correspondent aux numéros indiqués sur les données du SDIS et sur les plans.



Mesure d'un poteau incendie

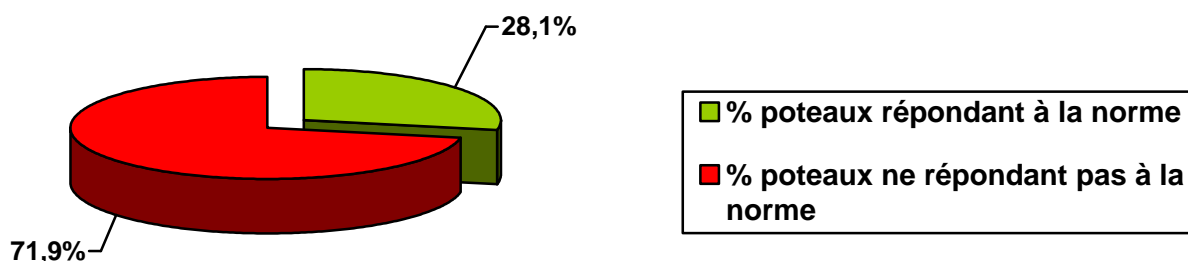
2- SYNTHÈSE

La commune compte 32 poteaux incendie, 2 prises dans les réservoirs, 7 prises sur les conduites forcées traversant la commune et 2 bouches incendie sur le réseau.

L'étude ne prend en compte que les poteaux incendie.

Synthèse

Nombre total de poteaux	32	100 %
Nombre de poteaux mesurés	32	100 %
Nombre de poteaux non mesurables	0	0 %
Nombre de poteaux conformes	9	28,1 %
Nombre de poteaux non conformes	23	71,9 %



Sur l'ensemble du réseau de la commune de La Combe de Lancey, seulement 28,1 % des poteaux sont conformes à la réglementation en matière de défense incendie.

Un plan permettant de visualiser les poteaux conformes et non conformes ainsi que leurs périmètres d'action théoriques (200 m) est joint à ce rapport.

En 2008, le SDIS a réalisé un classement sur les ressources hydrauliques. Le rapport stipule que sur les points répertoriés :

- 18 sont conformes (délivre au moins 60 m³/h),
- 13 sont non conformes mais opérationnel (débit entre 30 et 60 m³/h),
- 7 sont inutilisables (plus 2 non référencés).

Les poteaux inutilisables sont les n°15, n°22, n°25 , n°30, n°33 et n°34 (en rouge dans le tableau du chapitre IV-1), plus les poteaux n°3 et n°20.